

Pionnière en biométhanisation

## **Saint-Hyacinthe transforme le contenu de bacs bruns en gaz naturel pour alimenter des véhicules et bâtiments municipaux**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 24 novembre 2014** – Saint-Hyacinthe est la première ville québécoise produisant du gaz naturel à partir de matières organiques et utilisant ce gaz pour ses besoins énergétiques. Elle inaugure, aujourd’hui, le Centre de valorisation des matières organiques où le contenu de bacs bruns de 23 municipalités et celui provenant d’entreprises agroalimentaires de la région seront transformés en gaz naturel renouvelable. Elle annonce également la mise en fonction de sa première flotte de véhicules municipaux alimentés au gaz naturel et de sa station de ravitaillement.

### **Un projet rentable**

Le montant total de ce projet s’élève à plus de 48 millions de dollars financés par la Ville et par des subventions provenant des gouvernements fédéral et provincial. En octobre dernier, la Ville et Gaz Métro ont conclu une entente de principe pour l’achat des surplus de gaz naturel renouvelable produit par la Ville, soit jusqu’à 13 millions de mètres cubes par année, pendant 20 ans. Une demande a d’ailleurs été déposée à cette fin à la Régie de l’énergie.

La Ville a aussi conclu des ententes avec la Régie intermunicipale d’Acton et des Maskoutains, pour méthaniser les matières organiques en provenance des bacs bruns de 23 municipalités, et avec des entreprises agroalimentaires du secteur. Grâce aux revenus provenant de ces ententes, Saint-Hyacinthe va, en quelques années, autofinancer les coûts d’installation de ses usines de valorisation des matières organiques et de biométhanisation.

*Globalement, en 2016-2017, lorsque toute notre filière de biométhanisation sera pleinement opérationnelle, la Ville en tirera des revenus annuels importants, incluant notamment des économies de plus d’un demi-million de dollars en carburant et en chauffage de nos véhicules et édifices municipaux. En utilisant leur bac brun pour valoriser leurs matières organiques, les citoyens et entreprises agroalimentaires font un bon geste pour l’environnement. Ils génèrent aussi une source de revenus qui servira à améliorer les services offerts ou à réduire la charge fiscale. Saint-Hyacinthe est fière d’innover avec des procédés écologiques, rentables et durables, souligne le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil.*





## Pionnière en environnement

En cherchant une solution économique et environnementale pour réduire les coûts liés au transport et à la disposition des matières organiques, Saint-Hyacinthe a choisi de miser sur la biométhanisation. C'est l'une des premières villes de l'est de l'Amérique du Nord à mettre en place les infrastructures nécessaires pour produire du biogaz à partir de matières organiques et à l'utiliser pour alimenter ses véhicules et chauffer ou climatiser ses bâtiments municipaux. Voici un survol des travaux réalisés pour mettre en place ce processus de biométhanisation.

### Premiers pas vers la biométhanisation

La station d'épuration de la Ville de Saint-Hyacinthe applique un traitement biologique à boue activée pour biodégrader ses matières organiques. En 2008, par le biais de ce procédé, elle produisait environ 14 000 tonnes de matières humides par an, transportées par camion vers un lieu de compostage situé à 113 km de distance. Pour réduire ce volume et le transport qui y est associé, la Ville a construit trois biodigesteurs anaérobies et un assécheur thermique à sa station d'épuration.



Ce procédé transforme les boues en méthane qui sert ensuite à combler les besoins énergétiques requis pour faire fonctionner l'usine. Les résidus solides restants, appelés digestats, servent pour leur part à fabriquer du fertilisant utilisé en agriculture. En plus de diminuer les mauvaises odeurs dans l'air ambiant, ce procédé a permis d'éliminer le transport des tonnes de boues et les émissions de CO<sup>2</sup> s'y rattachant, tout en permettant d'économiser la somme non négligeable de 1,3 million de dollars par an.

### Du compost à la biométhanisation

Dès 2007, une vingtaine de municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains ont choisi de faire un pas de plus pour préserver l'environnement en implantant la collecte des bacs bruns servant à récupérer les matières organiques des citoyens en vue d'en faire du compost. Jusqu'à tout récemment, ces matières étaient transportées vers des sites de compostage au lieu d'être acheminées dans des sites d'enfouissement.



À compter de cet automne, les matières organiques provenant des bacs bruns des citoyens de 23 municipalités (10 200 tonnes par an) et celles issues d'entreprises agroalimentaires (14 000 tonnes par an) seront traitées localement au nouveau Centre de valorisation des matières organiques (CVMO). Les citoyens et entreprises agroalimentaires pourront ainsi revaloriser leurs résidus organiques dans le respect de l'environnement et à un coût moindre.

Le CVMO est équipé d'un système de réception des matières organiques. Il les broie pour produire un consommé qui est ensuite versé dans les biodigesteurs de l'usine de biométhanisation. Une flore bactérienne digère alors ce consommé et le transforme en biométhane. Une fois purifié, ce gaz naturel sera injecté dans le réseau de distribution de Gaz Métro.



Le reste des matières organiques provenant de ce processus ainsi que les boues produites par l'usine d'épuration des eaux usées sont acheminées à la plateforme de maturation attenante au CVMO. En 25 jours, elles se transforment en terreau fertile utilisé par la Ville dans ses parcs et espaces verts. Une partie des boues est aussi déshydratée dans un assécheur thermique pour en faire un fertilisant utilisé en agriculture.

Le processus complet de transformation des matières organiques par biométhanisation permet à la Ville de générer 50 % de biogaz, 30 % de terreau et 20 % de fertilisant, confirmant la théorie de Lavoisier selon laquelle « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Cette démarche s'inscrit tout à fait dans la conception de développement durable de la Ville puisqu'elle allie des intérêts écologiques, économiques et sociaux.



Visionnez la présentation vidéo sur <http://vimeo.com/112702997>.

### Ville de Saint-Hyacinthe en bref

Située sur le bord de la rivière Yamaska, la ville de Saint-Hyacinthe, fondée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, s'étend sur plus de 189 km<sup>2</sup>. Avec une population de plus de 54 600 habitants, elle est un pôle administratif important en Montérégie.

L'offre commerciale de son territoire est composée de plus de 300 boutiques réunies dans deux centres commerciaux ainsi qu'au centre-ville, près du doyen des marchés publics au Québec. Dotée d'une variété exceptionnelle d'infrastructures de loisir, elle offre à la population maskoutaine une qualité de vie unique. La culture occupe également une place importante. Le Centre des arts Juliette-Lassonde, lieu de diffusion de spectacles professionnels, a obtenu le Félix dans la catégorie « Salle de spectacles de l'année » à l'ADISQ en 2009 et 2011.

L'économie et les emplois de la région reposent notamment sur les secteurs agricole et agroalimentaire. Saint-Hyacinthe est la première ville canadienne à obtenir le prestigieux titre de technopole agroalimentaire en 1993. Elle possède l'un des rares parcs technologiques exclusivement dédiés à cette industrie qui a obtenu, en 2011, le prix de « Meilleur parc technologique en émergence au monde » dans le cadre du gala d'Excellence de l'Association of University Research Park (AURP).

– 30 –

**Renseignements :** Brigitte Massé  
Directrice des communications  
Téléphone : 450 778.8384  
Cellulaire : 450 779.1729